

Numéro de dossier : 1050491001

**Unité administrative responsable** Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du directeur général adjoint , Réglementation

**Objet** Adopter règlements - Modification du Plan d'urbanisme - Projet de l'article 89 charte - Centre universitaire de santé McGill (CUSM) - Hôpital des Shriners - Cour Glen

**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires

**♦Commentaires**

Le projet de construction du Centre universitaire de santé McGill et de l'hôpital des Schrieners sur le site de la cour de triage Glen constitue une intervention majeure à proximité de quartiers résidentiels. L'arrondissement Westmount souhaite souligner l'importance de protéger le caractère résidentiel des quartiers adjacents et de minimiser les impacts socio-économiques qui pourraient menacer le caractère du secteur commercial Victoria-Sherbrooke qui dessert les besoins de la communauté locale.

Le comité consultatif de l'arrondissement Westmount est préoccupé par l'implantation du bâtiment de recherche avec une marge de recul zéro sur la limite sud de l'arrondissement Westmount et demande qu'une marge latérale de 3,05 mètres soit maintenue à la limite de l'arrondissement. De plus, le comité souligne que le nouvel accès proposé vers le chemin Glen doit être réservé aux véhicules d'urgence advenant l'activation d'un plan de mesures d'urgence seulement. Cet accès ne doit pas être utilisé comme un accès secondaire au complexe hospitalier.

Les démarches et discussions en cours entre tous les intervenants doivent se poursuivre afin de contribuer tous ensemble au maintien de la qualité de vie des trois secteurs résidentiels attenants au projet. Bien que l'hôpital proposé soit important au développement économique et social de la ville de Montréal, l'insertion d'une institution de cette échelle au sein de communautés établies de longue date ne doit pas détruire la qualité du milieu. L'impact potentiel de la circulation est une menace réelle et exige une planification détaillée et réaliste de même qu'une surveillance continue une fois l'hôpital implanté. Si des ressources additionnelles s'avèrent nécessaires, les autorités du CUSM devront répondre à cette réalité.

Finalement, l'arrondissement Westmount souligne l'importance de gérer le chantier de construction de façon responsable durant toute la durée du projet.

**Numéro de certificat (ou note)**

<p><b>Responsable de l'intervention</b>                  Joanne POIRIER                  directeur de l'aménagement urbain et services                  aux entreprises                  Tél. : 514 989 5258                  Date: 2005-04-01</p>	<p><b>Endossé par:</b>                  Joanne POIRIER                  directeur de l'aménagement urbain et services                  aux entreprises                  Tél. :514 989 5258                  Date d'endossement: 2005-04-01</p>
--	--

Numéro de dossier : 1050491001